

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Informations générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS :** Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## **Déclaration de Maladie**

Nº P19-0040615

ND:30290

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2057

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SHAOUI JAWAD

Date de naissance :

22/06/53

Adresse :

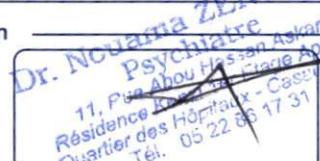
Résidence Firdaus CASABLANCA

Tél. : 06 61 33 87 61

Total des frais engagés : 1604,99 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/05/2020

Nom et prénom du malade :

MURAS JAWAD

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Alzheimer psychotique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 28/05/2020

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/07/2010	visite	1	350 dh	DR. Noureddine PSYCHIATRE 11, Rue Abou El Hassan Résidence Kanz Al Iman Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél. 05 22 86 17 31

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<del>PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIREDJ Roukia 15-16 Rue Kergomar Résidence Anbar Casablanca - Tél. 0522.79.79.01</del>	De 105 / 2020	<del>PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIREDJ Roukia 15-16 Rue Kergomar Résidence Anbar Casablanca - Tél. 0522.79.79.01</del>

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	—
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**



**Psychiatre**

Médecin spécialiste  
de la santé mentale

**Psychothérapeute**

Thérapie cognitivo-comportementale

**Addictologue**

د. نعمة الزروالي

طبية أخصائية

في الأمراض النفسية والعقلية

العلاج النفسي

العلاج الملاوكي المعرفي

الإدمان

Casablanca Le :

28/01/2020

Mr. Gloui Jawad

A) Anafranil 25 mg

00 - 00 - 01

01 - 00 - 01

01 - 00 - 02

92  
PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE  
15-16 SKIREDJ Roukia  
Casablanca - Tel: 0522 79 01  
puis

PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE  
15-16 Rue Kergomar Résidence Anbar  
Casablanca - Tel: 0522 79 01

B) Anafranil 75 mg

01 mg le 8/1

8/1 300 mg

01 mg le 8/1

Stilnox 125 mg CR

01 mg au couche

12/1 90

Dr. Nouama ZEROUALI

Abou Hassan Askari  
Kenzi 1er étage Appt. 1  
Quartier des Hôpitaux, Casablanca

Durée de traitement :

Tel: 05 22 86 17 31

Email: dr.nzerouali@gmail.com

زنقة ابو حسن عسكري (الدوادمي سابقاً)، إقامة كنزي الطابق 1 الشقة 1 الدار البيضاء

11, Rue Abou Hassan Askari (ex rue lavoisier), Résidence Kenzi, 1er étage, Appt. 1,  
Quartier des Hôpitaux, Casablanca

Dr. Nouama ZEROUALI  
Abou Hassan Askari  
Kenzi 1er étage Appt. 1  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca



6 118001 030071

○ Anafranil® SR 75 mg

20 comprimés pelliculés sécables

PPV : 93.00 DH

Anafranil® 25 mg  
30 dragées



6 118000 220015

SYNTHEMEDIC

22 rue souhair benn al acouam roches  
noires casablanca

SEROQUEL

300mg Cpr ronds

Boîte de 60

27/16 DNP/21/NSF P.P.V : 870.00 DH



6 118001 021321

STILNOX® CR 12,5 mg

28 comprimés  
à libération contrôlée



STILNOX® CR 12,5 mg

28 comprimés  
à libération contrôlée



6 118000 061823